

Rapport public Parcoursup session 2023

Lycée La Martiniere Monplaisir - CPGE - MP2I

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
Lycée La Martiniere Monplaisir - CPGE - MP2I	Jury par défaut	Tous les candidats	48	2061	319	460	15

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

S'intéresser aux domaines de l'informatique, des mathématiques, et des sciences ainsi qu'aux démarches associées (analyse, modélisation, résolution de problème, programmation, expérimentation et communication).

Disposer de compétences dans les disciplines scientifiques. Ces compétences peuvent être attestées notamment par les résultats obtenus en première en mathématiques, physique chimie et le cas échéant en informatique ou en sciences de l'ingénieur et au cours de l'année de terminale en mathématiques, et le cas échéant en informatique, physique-chimie ou en sciences de l'ingénieur.

Posséder des aptitudes à un travail approfondi et des capacités d'organisation.

Disposer de compétences de réflexion, d'argumentation et d'expression, écrites et orales, attestées par les résultats dans les classes de première et de terminale.

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Au premier semestre, l'enseignement s'organise principalement autour des mathématiques (12h), de la physique (6.5h), de l'informatique (4h) et des sciences industrielles (2h).

Au second semestre, deux options sont proposées en remplacement de l'informatique et des sciences industrielles: option Sciences Industrielles (2h de Chimie, 2h d'informatique et 4h de sciences industrielles) ou option sciences informatiques (6h).

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les candidats sont au préalable classés informatiquement selon les critères suivants :

- enseignement de spécialité de mathématiques en terminale (18 points sur le classement relatif à l'effectif du groupe, 12 points sur la moyenne brute), ces points pouvant être légèrement modulés selon le niveau de la classe (de +4% à -4%) ;
- autre enseignement de spécialité scientifique en terminale (9 points sur le classement relatif à l'effectif du groupe, 6 points sur la moyenne brute), ces points pouvant être légèrement modulés selon le niveau de la classe (de +4% à -4%) ;
- langue vivante A en terminale (5 points sur la moyenne brute) ;
- français et philosophie (5 points sur les épreuves de bac et la moyenne brute de terminale) ;
- épreuves de spécialité au bac (10 points sur les épreuves de bac).

Les candidats ne présentant pas en première et terminale les combinaisons de spécialités scientifiques ciblées, verront leurs dossiers être étudiés manuellement, séparément des autres. Parmi ces dossiers, seuls ceux exceptionnels pourront être recrutés.

Dans un deuxième temps, le dossier de chaque candidat est relu par la commission, qui vérifie l'adéquation du pré-classement informatique avec les éléments du dossier, et ajuste éventuellement ce classement au regard de ces éléments. Sont notamment relus les appréciations des enseignements de spécialité scientifiques des années de première et de terminale, et l'appréciation de la fiche avenir. Les cas particuliers (enseignements de spécialités en dehors des couplages visés, groupes de petits effectifs, notes manquantes ou scolarité adaptée) sont étudiés et traités au cas par cas.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que

ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Les profils plutôt homogènes sont appréciés. Les appréciations sont prises en compte.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats	Résultats des matières enseignées	Notes et classement rapporté à l'effectif de la classe d'origine dans les disciplines scientifiques, en Mathématiques, en Physique-Chimie et, le cas échéant, en sciences de l'ingénieur ou en informatique.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences	Compétences renseignées	Compétences de méthodologie et d'organisation dans le travail traduites dans les bulletins et la fiche Avenir.	Très important
Savoir-être	Assiduité	Bulletins de première et terminale	Critères satisfaisants dans l'ensemble des bulletins.	Très important
	Savoir-être	Bulletin de première et terminale	Le comportement et l'attitude face au travail seront des critères déterminants et devront être attestés dans les appréciations des bulletins de première et de terminale.	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Lettre de motivation		Pertinence du projet personnel et professionnel du candidat en cohérence avec la formation. Bonne connaissance des attentes et finalités de la formation.	Très important

Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
---	---	--	--	--

Signature :

BRUNO BIGI,
Proviseur de l'établissement Lycée La Martinière
Monplaisir